

Aide supplémentaire

Conseils et aide en personne :

Entrepreneurs certifiés en lutte contre l'érosion

Le MAAARO offre une formation aux entrepreneurs sur la conception de structures de lutte contre l'érosion. La liste des entrepreneurs est disponible auprès du MAAARO au **1-877-424-1300** ou **ag.info.omafra@ontario.ca**.

Offices de protection de la nature

Il existe 38 offices de protection de la nature en Ontario; nombre d'entre eux offrent des services techniques pour la lutte contre l'érosion. Vous trouverez le lien à votre office local de protection de la nature auprès de Conservation Ontario, sur le site **www.conservationontario.ca/find/index.html** ou au **1-905-895-0716**.

Drainage Superintendents Association of Ontario

Vous pouvez communiquer avec le surintendant local du drainage auprès de votre municipalité locale ou sur le site **www.dsao.net**.

Certified Crop Advisors of Ontario

De nombreuses exploitations agricoles se fient à ces conseillers professionnels. Vous pouvez joindre un conseiller sur le site **www.ccaontario.com**

D'autres renseignements et publications techniques sont également disponibles :

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario

1-877-424-1300, **ag.info.omafra@ontario.ca**
ou **www.omafra.gov.on.ca**

Agriculture et Agroalimentaire Canada

www.agr.ca

Pêches et Océans Canada

1-800-290-3731 ou **www.dfo-mpo.gc.ca**

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

1-800-667-1940 ou **www.mnr.gov.on.ca**

Possibilités locales et provinciales de partage des frais



Souvent, il existe des possibilités de partage des frais pour les agriculteurs qui investissent volontiers dans la lutte contre l'érosion du sol. L'une des principales composantes du programme du Plan agroenvironnemental est son lien aux programmes de financement fédéraux et provinciaux. Pour plus de renseignements, communiquez avec le représentant local du programme. La liste des représentants provinciaux du PAE se trouve sur le site **www.ontariosoilcrop.org**; on peut également l'obtenir au **1-800-265-9751**.

Dans de nombreuses régions de l'Ontario, il existe d'autres programmes de partage des frais qui visent à répondre aux besoins et objectifs environnementaux locaux. Ces initiatives peuvent être financées par les municipalités, des fondations ou des bailleurs de fonds privés et peuvent souvent compléter les subventions du programme du PAE. Dans la plupart des cas, le représentant local du programme du PAE ou de l'office de conservation de la nature administre ces subventions. (Voir ci-dessus pour obtenir de l'aide pour communiquer avec l'office local de protection de la nature.)

Aide supplémentaire

Publications

SÉRIE LES PRATIQUES DE GESTION OPTIMALES	
Bandes tampons	N° de commande BMP15F
Cultures-abris	Bientôt disponible
Drainage des terres cultivées	N° de commande BMP25F
Établissement du couvert forestier	N° de commande BMP21F
Gestion de l'habitat du poisson et de la faune	N° de commande BMP01F
Gestion de l'irrigation	N° de commande BMP08F
Gestion du sol	N° de commande BMP06F
La gestion de l'eau	N° de commande BMP07F
Pâturages riverains	N° de commande BMP19F
Planification de la gestion des éléments nutritifs	N° de commande BMP14F
Semis direct : les secrets de la réussite	N° de commande BMP11F

- vous pouvez commander **en ligne** sur le site Web de ServiceOntario : <http://www.publications.serviceontario.ca/ecom>
- vous pouvez commander **par téléphone** auprès du Centre d'information de ServiceOntario
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
416-326-5300
416-325-3408 (ATS)
1-800-668-9938, sans frais dans l'ensemble du Canada
1-800-268-7095, ATS sans frais dans l'ensemble du Canada
- vous pouvez commander **en personne** dans l'un des centres ServiceOntario de la province

Remerciements

Contributeurs (par ordre alphabétique d'organismes et de noms de famille)

Principaux auteurs : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : Adam Hayes, Anne Verhallen; Upper Thames Conservation Authority : Brad Glasman, Craig Merkley

Groupe de travail et auteurs : Agriculture et Agro-alimentaire Canada : Maxine Kingston, Murray Lewis; ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : Adam Hayes, Kevin McKague, Jim Ritter, Ted Taylor, Anne Verhallen; Upper Thames Conservation Authority : Brad Glasman, Craig Merkley

Coordonnateurs techniques, PGO : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : H. J. Smith, Ted Taylor

PUBLICATIONS DU MAAARO	
Bassins de sédimentation et de contrôle du débit	N° de commande 91-044
Entretien du système de drainage	N° de commande 89-062
Équation universelle des pertes en terre (USLE)	N° de commande 00-002
L'érosion du sol – causes et effets	N° de commande 89-064
La maîtrise de l'érosion à l'aide de bermes de terre	N° de commande 99-048
La maîtrise de l'érosion du sol	N° de commande 95-090
La maîtrise de l'érosion hydrique par des cultures en bande	N° de commande 97-110
L'ensemencement des ouvrages de lutte contre l'érosion	N° de commande 95-048
Les pratiques agricoles et la loi	N° de commande 04-072
Lutte contre l'érosion en ravin	N° de commande 96-118
Mesures à prendre lors de la construction de fossés stables	N° de commande 90-041
Planification et entretien des ouvrages de lutte contre l'érosion	N° de commande 97-016
Puisards	N° de commande 90-097
Structures de lutte contre l'érosion du sol – Publication 832	N° de commande 0832F
Voies d'eau gazonnées	N° de commande 09-022

Photographes : Robert Debrabandere, Essex Region Conservation Authority, Ganaraska Region Conservation Authority, Grand River Conservation Authority, Doug Hocking, Lake Simcoe Region Conservation Authority, Maitland Valley Conservation Authority, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, Ontario Soil and Crop Improvement Association, St. Clair Region Conservation Authority, Upper Thames River Conservation Authority

Graphiste : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : David Rouleau

Conception graphique : Neglia Design Inc.

Traduction : Nathalie Altman

Les mauvaises pratiques de gestion du sol ont des effets nuisibles sur la qualité de l'eau. En Ontario, l'érosion du sol sur votre exploitation a des répercussions éventuelles sur les Grands Lacs.



Où va la couche arable?

Panaches de sédiments s'étendant ans les Grands Lacs, 25 février 2008. Source : NASA Visible Earth.



